Société Immobilière de la Primola, en liquidation

à Chêne-Bougeries, ayant son adresse de liquidation à Genève,
chez Antoine BÖHLER, avocat, 7, rue des Battoirs.

Convocation

à l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du
lundi 11 janvier 2010
à 11 heures
en l'Etude à Genève de Mes Jeandin & Defacqz, notaires,
5, place Claparède.

Ordre du jour:

1. Révocation de la dissolution et de la mise en liquidation de la société.
   Proposition du liquidateur:
   Pour permettre l'exécution de la décision d'augmenter le capital-actions prise par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 2 novembre 2009, et en fonction des exigences du Registre du Commerce, il est proposé aux actionnaires de révoquer la mise en liquidation de la société.
2. Démission du liquidateur et nomination d'un administrateur.
   Proposition du liquidateur:
   Nomination du liquidateur actuel, Me Antoine BÖHLER, en qualité d'administrateur.

Société Immobilière de la Primola, en liquidation
Le liquidateur

1416